

Sujet : Papèterie de Bègles

Bordeaux le 28 octobre 2020

Monsieur le Maire

Le 17 septembre 2020 vous receviez des représentants du Comité Régional Aquitain FILPAC CGT en présence également d'un représentant syndical de la papeterie de Bègles. Nous avons apprécié votre disponibilité et votre écoute, et avons pu lire avant et après cette rencontre ce que les journalistes de SUD-OUEST ont pu retenir de vos déclarations sur le sujet de la Papèterie de Bègles. Pour autant, nous souhaitons nous assurer par la présente que les demandes formulées par notre organisation ont bien été actées et trouveront, nous l'espérons, réponse adaptée le plus rapidement possible.

Pour éventuel rappel, nous demandons :

- ✓ Une motion de soutien du Conseil municipal.
- ✓ Une recherche de votre part, en tant que vice-président de la Métropole, visant l'élaboration d'un état des lieux des volumes potentiels des papiers récupérables sur le territoire pour soutenir une augmentation de la production de la Papèterie et contribuer aux circuits courts de recyclages.
- ✓ D'aider les représentants du personnel à mettre en avant une image moderne de la Papèterie et de cette industrie précieuse et depuis si longtemps tournée en avant-garde vers les problématiques environnementales.
- ✓ D'étudier sérieusement la liaison du projet économique du fleuve.

Nous rappelons que sur ces deux derniers points, dans le cadre du concours d'architecte réalisé par Europan et Euratlantique, des études de projets existent. Nous souhaitons que vous nous aidiez à les consulter et les soumettre à notre expert SECAFI ALPHA mandaté par le CSE pour aider notamment à la recherche de repreneurs. Réalisant actuellement un travail pour conserver et pérenniser l'outil industriel et ses emplois, nous faisons feu de tout bois en développant les arguments justifiant du potentiel de la Papèterie de Bègles (Implantation en bord de Garonne dans la perspective d'une économie du fleuve, chaudière et traitement d'épuration des eaux potentiellement utile dans l'esprit d'un écoquartier, inscription dans la chaîne de recyclage en amont et en aval, capacité à diversifier la production, soutien des pouvoirs publics, etc.).

Par ailleurs, nous avons noté que, comme nous, vous souhaitez qu'une table ronde se tienne avec les pouvoirs publics (cf. courriers ci-joints). Nous constatons que le journaliste qui relayait vos propos a omis de préciser que vous la conditionniez également à la présence de notre organisation syndicale et du syndicat FILPAC CGT de la Papèterie de Bègles, ce que, sans aucun doute, vous aurez à cœur de rappeler dans la motion de soutien du Conseil municipal.

De notre côté, à ce jour, nous n'avons eu aucun retour ni de la part des préfets ni de celle du Président de Région. Nous encourageons les représentants du personnel qui tiendront cette semaine une assemblée générale des salariés de la Papèterie de Bègles à réfléchir aux moyens permettant de relancer ces interlocuteurs. Les salariés de la Papèterie de Bègles savent qu'ils pourront compter sur les syndicats du Comité Régional FILPAC Aquitaine qui se sont réunis notamment à ce sujet le 23 octobre 2020 à la Papèterie de Facture.

Dans l'attente de vos retours pour ceux relevant de vos moyens d'interventions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos très sincères salutations.

Jean Pierre Martinez (SG du CRA FILPAC CGT) 06 27 68 73 82
Mario CIONA (Membre du bureau du CRA FILPAC CGT) 06 16 83 96 84
Daniel CASTANON (DS FILPAC CGT Papèterie de Bègles) 06 09 36 48 40